

tre s'agit-il aujourd'hui de la dernière chance accordée à l'opposition?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, un certain nombre de ministériels ont mentionné la nécessité de parvenir à une décision dans un délai raisonnable sans autres précisions. Il s'agit toujours d'un certain nombre de jours ou d'un délai raisonnable. La Chambre a examiné le bill de différentes façons pendant plusieurs mois, et je crois le moment arrivé pour nous de prendre bientôt une décision.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

LA MISE EN VALEUR—LA POLITIQUE NATIONALE QUANT À LA CONSERVATION

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme l'a proposé le premier ministre de l'Ontario, le gouvernement fédéral songe-t-il à adopter des mesures de concert avec les 10 provinces, afin d'exiger la transformation accrue de nos ressources naturelles et de nos minéraux au Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce problème relève de la compétence des provinces depuis nombre d'années et certaines d'entre elles ont effectivement agi à cet égard. Pour ce qui est de l'influence du gouvernement fédéral, nous avons tenté de l'exercer, notamment par l'intermédiaire de réformes fiscales.

M. Ryan: Monsieur l'Orateur, nous nous intéressons tous certes à un fédéralisme positif, mais comme le gouvernement fédéral est considéré comme un catalyste quelconque ou un coordinateur...

• (2.40 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Le député voudrait-il bien en venir à sa question?

M. Ryan: Permettez-moi de poser ma question autrement, monsieur l'Orateur. Le gouvernement envisage-t-il de prendre des mesures en vue d'obliger les sociétés qui ont leur siège social au Canada à faire des travaux de recherche et d'expansion chez nous, comme le demande expressément le premier ministre de l'Ontario?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas envisagé de rendre la chose obligatoire, comme le voudrait le député, mais, grâce à notre structure fiscale, nous encourageons vivement les efforts en ce sens.

M. Ryan: Le gouvernement va-t-il prendre des mesures, de concert avec les provinces, en vue d'élaborer une politique de conservation de nos ressources nationales?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le domaine de compétence des provinces en ce qui concerne les ressources naturelles est bien établi et fort étendu. A mon avis, c'est au premier ministre de l'Ontario, pas à nous, que le député devrait poser cette question.

* * *

L'INDUSTRIE

LE TRANSFERT DE POSTES AUX É.-U.—LA POLITIQUE CANADIENNE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion

économique régionale. Vu le communiqué publié le vendredi 1^{er} octobre par le *Telegram* de Toronto et selon lequel les États-Unis affirment que la politique canadienne d'industrialisation a pour effet de transférer certains postes canadiens aux États-Unis, j'aimerais savoir si le ministre est au courant de ce communiqué et, dans l'affirmative, si ses fonctionnaires comptent répondre aux allégations américaines.

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'ignore tout de ce communiqué, mais je ne manquerai pas de me renseigner auprès de mes fonctionnaires.

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, étant donné la tournure prise par les événements, le ministre compte-t-il faire prochainement une déclaration à l'appel des motions concernant la politique du gouvernement en matière de prêts et de subventions aux filiales de sociétés américaines et japonaises?

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, je vais commencer par lire le journal et le rapport en question, et je verrai ensuite s'il y a lieu de faire une déclaration.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA DÉSIGNATION DE RÉGIONS SPÉCIALES—LA DATE LIMITE

[Traduction]

M. Murray McBride (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion économique régionale. Comme M. Tom Kent, son ancien sous-ministre, a présenté, le 12 mai, des documents montrant que la décision de prolonger la désignation des régions spéciales au-delà du 30 juin 1972 serait prise cet automne, le ministre pourrait-il informer la Chambre de la date de cette décision et de la date après laquelle les intéressés ne pourront plus présenter de demandes?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, la loi ne mentionne aucune date précise, mais nous avons l'intention de commencer à négocier avec les provinces en novembre, et nous espérons arriver à une décision, mettons vers la fin de février.

M. McBride: En raison de l'importance de cette question pour les représentants locaux et, d'une manière générale, pour la promotion industrielle, je voudrais demander au ministre à quelle date sera rendue publique la décision concernant la prolongation du délai pour la désignation des régions spéciales ou la fixation d'une date limite.

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de répondre, car nous entamons actuellement des négociations avec les provinces. A l'issue de celles-ci, nous serons en mesure de fixer une date.